

II- QUALIFICATION

- **Diplômes, titres à finalité professionnelle et certificats de qualification professionnelle :**
joindre les photocopies.

N.B. : concernant les universitaires joindre l'ensemble des diplômes sportifs obtenus, pour les titulaires de la licence STAPS entraînement sportif joindre l'attestation précisant la spécialité.

1 -
n° du diplôme, du titre à finalité professionnelle, ou du certificat de qualification professionnelle :

.....
date d'obtention :

2 -
n° du diplôme, du titre à finalité professionnelle, ou du certificat de qualification professionnelle :

.....
date d'obtention :

3 -
n° du diplôme, du titre à finalité professionnelle, ou du certificat de qualification professionnelle :

.....
date d'obtention :

4 -
n° du diplôme, du titre à finalité professionnelle, ou du certificat de qualification professionnelle :

.....
date d'obtention :

- **Autorisation d'exercice** (*en précisant la discipline et la date de délivrance*) :

.....
n° de l'autorisation :

date d'obtention :

- **Diplôme préparé (pour les personnes en formation) :**

.....
établissement de formation :

dates de la formation :

établissement du stage pratique (nom et adresse) :

.....
Nom du tuteur de stage :

**JOINDRE CONVENTION DE STAGE ET ATTESTATION DE PRE REQUIS A L'ENTREE
EN FORMATION**

En application de l'article L. 212-7 du code du sport et de l'article 2 du décret n° 89-685 du 21 septembre 1989, certains diplômes étrangers sont admis en équivalence par le ministre chargé des sports après avis d'une commission.

Les personnes titulaires de qualification soumises à recyclage (BEESAN, MNS, alpinisme, etc...) doivent être à jour de cette obligation.

III- ACTIVITES PHYSIQUES OU SPORTIVES ENCADREES

- Nature de l'activité :

travailleur indépendant ⁽¹⁾

salarié ⁽¹⁾

préciser le nombre et la nature du ou des contrats de travail :

temps plein ⁽¹⁾ temps partiel ⁽¹⁾ ... préciser le nombre d'heures/an :.....

activité occasionnelle ou saisonnière ⁽¹⁾ ... préciser le nombre d'heures/an :.....

- Types d'établissements d'exercice (personne physique, personnes morales commerciales ou associatives) :

établissement 1

établissement 2

établissement 3

- Date du début de l'exercice :

établissement 1

établissement 2

établissement 3

- Nature des fonctions assurées (encadrement, animation, enseignement, entraînement, initiation – préciser les disciplines) :

établissement 1

.....

établissement 2

.....

établissement 3

.....

- Lieux d'exercice (établissements, à domicile, installations, enceintes sportives, lieux de pratique des sports de nature, etc) :

.....

.....

.....

(1) Cocher la case correspondante

IV- DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),,
éducateur (trice) sportif (ive) *exerçant* ou *souhaitant exercer*⁽¹⁾ les fonctions prévues aux articles L. 212-1, L. 212-2 et L. 212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions, en application de l'article L. 212-9 du même code.
J'atteste l'exactitude des informations portées dans la présente déclaration.

(Date et signature)

1) Rayer la mention inutile

Nota bene :

Doivent être joints à la déclaration :

- 1 copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) recto verso
- 2 photographies d'identité (**agrafer ou coller les photos à l'imprimé**)
- 1 copie de chacun des diplômes, titres ou certificats invoqués ou de l'autorisation d'exercice et, **le cas échéant, de l'attestation de révision en cours de validité pour les qualifications soumises à l'obligation de recyclage (ex : CAEPMNS...)**
- pour les personnes en formation, une copie de l'attestation justifiant des exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique et toute pièce justifiant du tutorat (convention de stage, etc...)
- 1 enveloppe affranchie au tarif en vigueur, libellée à vos nom et adresse (format 23cm x 16 cm- 50 grammes, recommandé avec avis de réception)
- un certificat de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives datant de moins d'un an.

Doivent être joints lors du renouvellement de déclaration :

- 1 photographie d'identité (**agrafer ou coller la photo à l'imprimé**)
- 1 copie de l'attestation de révision en cours de validité pour les qualifications soumises à l'obligation de recyclage (ex : CAEPMNS...)
- la carte professionnelle périmée
- 1 enveloppe affranchie au tarif en vigueur, libellée à vos nom et adresse (format 23cm x 16 cm- 50 grammes, recommandé avec avis de réception)
- un certificat de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives datant de moins d'un an

Toute personne procédant à cette déclaration fera l'objet d'une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) auprès du Service du Casier Judiciaire National, comme prévu à l'article 2 de l'arrêté du 27 juin 2005, et conformément à l'article 203 de la loi n° 2004-204 du 9 mars 2004